

CONCLUSION GENERALE

Nous avons cherché tout au long de cette étude à saisir quelques aspects jugés essentiels des politiques agraires poursuivies en Algérie depuis la mise en oeuvre du Plan de Constantine en 1959 jusqu'à l'avènement de la Révolution agraire en 1972.

Les résultats -partiels et provisoires- auxquels nous avons aboutis sont les suivants :

1- L'année 1959 constitue une **date** charnière dans l'histoire de la formation économique et sociale algérienne. En effet, elle inaugure une forme nouvelle d'insertion de l'économie algérienne à la division internationale du travail. Le Plan de Constantine, instrument privilégié de cette réinsertion, traduit dans les faits la nécessité pour le grand capital français d'intensifier de façon prioritaire l'accumulation du Capital dans le secteur pétrolier, mais aussi de préserver les intérêts du capital agraire colon. En ce sens, le Plan de Constantine s'oppose à tout développement agricole réel au profit de la majorité de la population et évacue la question agraire de son champ de préoccupations. Ce plan est avant tout une arme politique contre la paysannerie algérienne.

2- L'arme politique se double d'une arme idéologique. En effet, toute une idéologie du développement (la "théorie" dualiste du développement), revêtue du label de la Science, sous-tend la nouvelle orientation. Postulant l'existence de deux secteurs autonomes l'un par rapport à l'autre (secteur moderne et secteur traditionnel), cette idéologie consiste à privilégier systématiquement la croissance du secteur capitaliste moderne (industriel et agricole) et à promouvoir son extension au secteur "traditionnel" représenté comme obstacle majeur au développement économique. Une telle conception revient à justifier tout autant le soutien de l'accumulation du capital dans le secteur capitaliste (industriel et agricole) et le caractère

quasi-social des actions en direction de la paysannerie parcellaire ou sans terre.

Moderniste, l'idéologie véhiculée par le Plan de Constantine affirme également une vision industrialiste du développement économique. Cette vision est la forme par laquelle s'exprime la défense prioritaire des intérêts du grand capital français et de l'impérialisme économique mondial en général. Elle affirme la possibilité d'une industrialisation de l'économie algérienne à partir de l'implantation de grands complexes industriels -pétrochimiques et sidérurgiques- capables de susciter des effets multiplicateurs en amont et en aval sur tout le territoire algérien. Mais l'installation de ces "pôles de développement", en provoquant des mécanismes cumulatifs de croissance... en France, a contribué surtout à intégrer davantage l'économie algérienne au système capitaliste mondial. Cette réalité révèle le double mythe entretenu par les rédacteurs du Plan : celui de l'industrialisation et celui de la transformation des conditions de travail et de vie dans les campagnes algériennes.

3- En 1962, était né l'espoir de voir émerger un projet social nouveau, orienté vers la satisfaction des besoins des populations locales. Dans ce sens, une nouvelle logique devait présider aux choix économiques fondamentaux en vue d'une transformation radicale des structures économiques et sociales antérieures.

Portée par des forces sociales nouvelles, cette tâche exigeait le règlement prioritaire de l'épineuse question agraire, ignorée par l'ancien pouvoir colonial, par la participation effective du monde rural au processus de développement économique.

La Stratégie algérienne de développement a-t-elle répondu à cette attente ? La réponse à cette question nécessitait que soient confrontés sans cesse le discours sur le développement économique et la pratique réelle en matière de développement économique en général, en matière de développement agricole et rural en particulier.

Il nous est alors apparu que les résultats concrets de la politique agricole poursuivie jusqu'en 1972 entraient en contradiction avec les objectifs explicites assignés par la Stratégie de développement.

Le premier de ces objectifs, l'exploitation agricole intensive en vue de l'élévation du degré d'autosuffisance alimentaire, aurait dû entraîner un bouleversement profond des structures agricoles de production et d'échange, ainsi que de nouvelles conditions de travail et de rémunération dans l'agriculture. Or, ni la politique d'équipement des exploitations (investissements publics et crédits temporaires), ni le niveau de l'emploi et des revenus dans l'agriculture, ni l'organisation sociale de travail n'ont évolué dans un sens autorisant un tel bouleversement. Il en est résulté une aggravation de la crise de l'agriculture, perceptible à travers l'incapacité de ce secteur à nourrir les populations des villes au coût le plus bas possible (et donc une aggravation de la dépendance alimentaire), la réduction du nombre d'emplois et du nombre de journées de travail effectuées (et donc la poursuite du mouvement d'exode agricole et rural), et enfin la faible capacité de l'agriculture à absorber les produits industriels, c'est à dire la non réalisation de l'objectif d'intégration économique interne. Globalement, on peut alors considérer que la question agraire, contrairement aux intentions proclamées dans le discours sur le développement, est demeurée sans réponse au cours de la décennie 1962-1972.

4- On peut certes compter l'insuffisance des moyens mis en oeuvre parmi les causes profondes d'une telle évolution. Cependant, il nous semble que fondamentalement, ces causes résident dans la reconduction implicite des options industrialistes du Plan de Constantine, celles-ci ayant pour corollaire la subordination du développement agricole au développement industriel et donc l'absence de prise en charge réelle des problèmes du monde rural.

Cette subordination - domination se retrouve à tous les niveaux conditionnant le procès de reproduction dans l'agriculture : inégalité dans la répartition des investissements productifs, rapports de prix défavorables à l'agriculture, conditions inégales de reproduction de la force de travail, dégradation du patrimoine foncier due à l'implantation de zones industrielles sur des surfaces agricoles utiles, etc... Pourtant, il est affirmé dans la doctrine économique que l'industrialisation, c'est à dire la construction d'une

économie nationale intégrée, n'avait de chance d'aboutir que dans la mesure où les installations industrielles fonctionneraient au service des besoins de l'agriculture : "L'élévation du niveau de vie des masses rurales, écrit le professeur G.D. DE BERNIS, est la condition de l'expansion même de l'industrie" (I). Le décalage observé entre le discours et la réalité se transforme alors en paradoxe dans la mesure où "l'industrialisation" s'est poursuivie sans que les transformations agricoles nécessaires à son succès aient été entreprises.

5- Comment expliquer ce paradoxe apparent ? On a pu constater que, de la même manière que dans le Plan de Constantine, les options fondamentales de la Stratégie algérienne de développement ont été opérées sans que soient explicitées les conditions sociales de leur réalisation. L'absence d'une définition claire de la finalité sociale du développement a ouvert la voie, en matière de développement agricole, à une représentation et à des pratiques économiques pourtant très largement condamnées dans le passé. En effet, la politique agraire définie et suivie par les pouvoirs publics, en maintenant sous d'autres formes les mêmes rapports économiques réels entre producteurs et non producteurs dans le secteur "autogéré", en privilégiant dans le secteur agricole privé des actions à caractère social non intégrées à la politique économique d'ensemble, a largement contribué à exacerber la situation de crise de l'agriculture.

S'il est vrai qu'une industrialisation réelle passe par la résolution de la question agraire et que celle-ci ne peut aboutir qu'en y associant toutes les composantes sociales du monde rural, il devient évident que la solution ultime demeure la démocratisation de la vie économique et politique. Cette démocratisation dépasse le cadre étiqué de l'agriculture et concerne l'ensemble des mécanismes de reproduction de la société. Elle doit progressivement assurer la maîtrise, par les travailleurs, des conditions internes et externes de leurs activités de production et d'échange, dans le cadre d'une planification démocratiquement définie. C'est à partir de cette problématique que peuvent être valablement appréciées les transformations agricoles après 1972.

(I)- G.D. DE BERNIS- préface à H. MAZRI -op cit- p.11-12.